



L'industrie circulaire pour une Europe durable



FAIRMAT

L'industrie circulaire pour une Europe durable

L'Union européenne est à un moment charnière de son histoire. Les prochaines élections européennes seront décisives et détermineront la trajectoire future de l'Union européenne. Depuis 5 ans, la Commission européenne a placé l'Europe dans un nouveau cadre économique, environnemental et social. Guidée par les objectifs du Green Deal pour lutter contre le changement climatique, l'UE a montré une ambition sans précédent sur la scène politique internationale. Néanmoins, les crises successives ont également montré certaines faiblesses. En tant que startup industrielle innovante, nous saluons les avancées environnementales majeures, mais restons également attentifs sur le futur.

Fairmat, en quelques mots

Créée en 2020 par Benjamin Saada, Fairmat fabrique des composites de seconde génération à partir de fibre de carbone recyclée et offre des solutions industrielles circulaires. La mission de Fairmat est de transformer les composites à base de fibres de carbone en matériaux de deuxième génération qui allient haute performance technique et production bas carbone. En recyclant les composites à base de fibres de carbone, nous évitons la mise en décharge et l'incinération de milliers de tonnes de déchets industriels. Les solutions proposées par Fairmat sont essentielles pour ancrer des chaînes de valeur sans carbone en Europe, conformément à l'ambition européenne exprimée dans le Net Zero Industry Act. Nos activités sont principalement concentrées en Europe. Nous recyclons les résidus de production d'industries françaises, allemandes, espagnoles ou autrichiennes.

La mission des 140 collaborateurs de Fairmat est de transformer les composites à base de fibres de carbone en matériaux de deuxième génération qui allient haute performance technique et production bas carbone.

Raison d'être de ce manifeste

En tant qu'acteur économique innovant, nous nous engageons pleinement dans la transition verte. L'objectif de ce document est donc d'articuler une vision promouvant l'harmonisation de l'économie et de l'environnement par le biais d'une industrie circulaire et durable.

Les crises successives ont montré les limites d'un système économique ankylosé. L'Europe semble ainsi moins attrayante vis-à-vis d'autres concurrents mondiaux. À titre d'exemple, 90 % des fédérations professionnelles considèrent que l'environnement d'investissement de l'UE est moins attrayant qu'il y a trois ans face à nos concurrents mondiaux¹. En outre, l'UE a connu une baisse de 15 % des projets d'investissement verts entre 2021 et 2022, alors que les États-Unis ont enregistré une hausse de 18 % au cours de la même période. Le NZIA (Net Zero Industry Act) est un bon début pour répondre aux nouveaux enjeux mondiaux, mais nous pensons que nous pouvons être plus ambitieux. L'Union Européenne dispose d'un formidable atout économique : le marché unique. **Le renforcement de l'industrie européenne dans le cadre de la transition verte est crucial et il serait facilité par l'amélioration du marché unique, favorisant ainsi le développement d'une économie européenne circulaire.**

Nous appelons à promouvoir une politique industrielle moderne, durable et circulaire. Ce document résume toutes nos propositions pour le prochain mandat européen.

Nous partageons ce document avec toute personne intéressée par les questions européennes.

Découvrez-en davantage sur www.fairmat.tech.

1. BUSINESSEUROPE Reform Barometer 2023 - The EU's global competitiveness under threat

Sommaire

Construire une industrie de pointe fondée sur les principes de l'économie circulaire ...	6
Développer les matériaux avancés pour une économie résiliente	6
Réformer l'organisation de la gestion des déchets en Europe	9
Façonner l'industrie avancée pour une meilleure économie circulaire	11
Rendre l'industrie zéro émission profitable aux citoyens européen	13
Promouvoir l'économie circulaire par des incitations fiscales	13
Promouvoir des investissements durables	15
Améliorer l'éco-conception des objets	17

Construire une industrie de pointe fondée sur les principes de l'économie circulaire

Développer les matériaux avancés pour une économie résiliente

Fairmat recycle un matériau² avancé majeur : le polymère renforcé en fibres de carbone. Ce matériau composite apporte robustesse et légèreté à une large gamme de produits essentiels et durables. En effet, on retrouve la fibre de carbone dans les avions, les pales d'éoliennes, les voitures, les vélos, les pièces d'engins spatiaux et bien d'autres composants où la légèreté et la résistance sont nécessaires. Les matériaux avancés ne sont pas seulement utiles pour la performance, ils sont également indispensables pour réduire les émissions de carbone : la légèreté est synonyme de durabilité. Dans une étude³ récente, le WWF, en collaboration avec EY et Iddri, montre qu'en allégeant les voitures électriques, la demande de batteries pourrait être réduite de 17 % par rapport au scénario actuel. Réduire le poids des voitures implique également d'extraire et de produire moins de matières premières essentielles, ce qui est fondamental pour une économie stable. La fibre de carbone est donc un matériau stratégique, et son recyclage est tout aussi important.

2. For further information, see: <https://cordis.europa.eu/article/id/443403-advanced-materials-research-for-industrial-applications-and-society/fr>

3. <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/metaux-critiques-le-wwf-france-alerte-sur-les-suv-electriques>

Notre vision

La fibre de carbone, ainsi que les autres matériaux avancés, est un matériau stratégique et crucial pour développer la transition verte dans le cadre d'une économie circulaire en développement. Les matériaux avancés sont encore plus stratégiques car ils permettent la production de technologies vertes, qui sont essentielles à la décarbonation de nos économies (composants de batteries à impression 3D, nanotechnologies, matériaux thermoplastiques recyclés). La conception de produits fondés sur des matériaux avancés les rend plus efficaces et plus durables. Ils sont ainsi l'un des nouveaux moteurs d'une transition écologique réussie. Les matériaux avancés incarnent l'intelligence, le travail et l'innovation humaine investis dans leur développement. Ils soulèvent également des questions de compétitivité et de souveraineté économique. Face à la Chine, aux États-Unis et au Japon, l'Europe ne doit pas perdre de nouveaux marchés prometteurs, et nous devons nous efforcer de construire un marché unique européen des matériaux avancés.

Parce que les matériaux avancés revêtent une importance stratégique, nous appelons à :

- La considération des matériaux comme étant essentiels dans les secteurs stratégiques de la transition verte et de l'industrie de pointe.
- **La création d'une liste de matériaux avancés, à l'instar de la liste des matériaux critiques.** Cette liste inclurait divers matériaux : matériaux pour l'environnement, l'énergie et les infrastructures sociales ; santé et médecine ; information, communication, électronique, transports et technologies net zéro.
→ **Inclure dans cette liste des objectifs de recyclage pour ces matériaux avancés.**
- Il importe de souligner le rôle crucial des matériaux avancés dans l'allègement des moyens de transport modernes : nous proposons de stimuler le développement de nouveaux moyens de transport légers.
- L'innovation est essentielle pour les matériaux avancés, mais elle peut être incomplète sans la fabrication. Nous préconisons l'intégration complète d'une approche de R&D étroitement liée à la fabrication dans les politiques de l'UE.

Réformer l'organisation de la gestion des déchets en Europe

L'organisation de la gestion des déchets en Europe se fonde sur la directive de 2008, modifiée en 2018. La directive définit ainsi ce qui relève des déchets en les distinguant des sous-produits, qui sont des résidus de production non dangereux. En tant que start-up qui recycle des sous-produits, nous sommes directement concernés par l'évolution de la législation. Le recyclage des sous-produits ainsi que leur circulation est aisée, comparativement au recyclage et à la gestion des déchets. Le développement d'une économie circulaire nécessite alors de dynamiser et simplifier la circulation des sous-produits.

Notre vision

Les sous-produits jouent un rôle central dans l'économie circulaire. N'étant juridiquement pas considérés comme des déchets, ils offrent aux PME, aux start-ups innovantes et aux grandes entreprises la possibilité de transformer efficacement et facilement des produits et de leur donner une seconde vie, évitant ainsi d'incinérer ou d'enfouir des millions de tonnes de matières. Cependant, les États membres n'ont pas la même interprétation de la directive cadre européenne des déchets. La France a conservé la définition de la directive de 2008 qui est restrictive, alors que l'Espagne, la Belgique et le Portugal ont correctement transposé la directive dans sa version révisée de 2018. Nous pensons que nous pouvons réduire nos déchets grâce à une meilleure législation. Notre proposition est d'améliorer la prise en compte de certains résidus de production en tant que sous-produits. Cela permettrait d'améliorer l'échange de matériaux entre les fabricants, ce qui favoriserait la croissance, la création d'emplois et l'arrêt de l'enfouissement et de l'incinération des matériaux valorisables, et éviterait in fine l'émission de millions de tonnes de CO₂. Mais pour que cela soit possible, il est essentiel de lutter contre les disparités nationales dans la réglementation des déchets. Les règles nationales doivent donc être davantage harmonisées et alignées sur les règles européennes, comme l'illustre la problématique de la directive sur les déchets. La croissance de l'économie circulaire induit une effectivité du marché unique.

Pour faciliter la transition vers une économie circulaire dans le marché unique, nous proposons:

- Nous demandons à la Commission européenne un contrôle et des instructions sur la transposition de la directive de 2018 pour que les États membres mettent en place des critères clairs pour la détection d'un sous-produit.

→ En outre, l'Union européenne pourrait créer une liste de sous-produits afin d'écartier toute différence avec les déchets. Cette démarche justifie à nos yeux une modification en profondeur de la directive cadre déchets.
- Les sous-produits sont essentiels dans l'élaboration d'un nouveau paradigme économique. Ils sont des catalyseurs de croissance pour une industrie européenne circulaire et durable. Nous suggérons ainsi à la Commission d'envisager une révision complète des définitions des sous-produits, des déchets et des résidus de production.

→ Pour développer véritablement une industrie circulaire, nous devons rationaliser le transport des déchets, en particulier ceux qui sont considérés comme des sous-produits. Nous plaçons pour la reconnaissance automatique de certains déchets en tant que sous-produits. **Lorsqu'un producteur désigne son produit comme un sous-produit, cette classification devrait être reconnue uniformément dans tous les États membres.**

Stimuler l'industrie avancée pour améliorer l'économie circulaire

À la lumière du déploiement des industries zéro émission, il nous faut comprendre le fonctionnement des nouveaux systèmes industriels. À un moment où l'efficacité d'utilisation des ressources est primordiale, mais aussi où kyrielle de technologies numériques avancées sont plus accessibles et évoluent à un rythme sans précédent, l'intégration de nouveaux paradigmes est fondamentale. Ainsi, nous devons montrer la capacité à construire une économie durable et résiliente.

Fairmat est une start-up industrielle innovante. Nous sommes à l'image de l'industrie 4.0 alliant robotique et respect de l'environnement. L'innovation au service de la planète est au cœur de notre mission pour la fabrication de matériaux. L'avenir de l'industrie passera inévitablement par des procédés innovants, notamment pour favoriser la transition verte et l'économie circulaire. À cet égard, les États-Unis ont présenté un plan pour l'industrie avancée en 2022. Ce plan contient de nombreuses idées utiles pour le développement de l'industrie manufacturière nouvelle génération.

Notre vision

Nous sommes convaincus que l'industrie manufacturière avancée est l'un des éléments clés pour construire une économie résiliente et circulaire. Ce nouveau modèle industriel fournit des emplois de haute qualité, améliore la transition environnementale et renforce la résilience de l'industrie. De plus, avec l'engagement de l'UE à promouvoir une nouvelle politique industrielle européenne, il sera essentiel de tirer parti de méthodes de fabrication innovantes (deeptech, robotique et expertise avancée en ingénierie des matériaux) pour recycler efficacement nos futurs produits made in Europe. Dans sa recherche d'une nouvelle politique industrielle, l'UE doit se montrer capable de faire face à une concurrence internationale toujours plus forte, et accompagner ainsi les acteurs engagés dans la fondation d'une économie durable et respectueuse de l'environnement.

Pour faire émerger une nouvelle ère de l'industrie verte, nous proposons

La mise en place d'une stratégie européenne pour l'industrie manufacturière avancée, incluant :

- L'amélioration des formations universitaires dans le domaine de l'industrie 4.0. Nous proposons de flécher les investissements dans ce champ universitaire. Cette proposition correspond au besoin de talents en Europe, mais correspond également à la nécessité de lutter contre la fuite de cerveaux.;
- Les nouvelles technologies comme l'Intelligence Artificielle et la data doivent améliorer la prévision de la demande en se concentrant sur les flux entrants et sortants. Ces données permettent ainsi de fournir une traçabilité accrue des matières premières. Ces données pourraient ensuite être partagées avec les partenaires ou les pouvoirs publics afin de gérer les chaînes de valeur. La rationalisation des processus par des logiciels ERP permettraient ainsi de réduire les coûts et les pertes.

→ Il faut donc améliorer la traçabilité des produits afin de créer des circuits économiques vertueux. L'optimisation des transports et de la logistique permettrait également de réduire les émissions en amont et en aval.

[4 To see the US advanced manufacturing plan](#)

Rendre l'industrie zéro émission profitable aux citoyens européens

Promouvoir l'économie circulaire par des incitations fiscales

L'économie circulaire est le résultat d'une alliance de plusieurs acteurs engagés (industries, consommateurs, décideurs politiques, universités), par leurs innovations et leurs capacités technologiques. Composante essentielle de l'économie circulaire, le recyclage est une activité coûteuse : les techniques sont innovantes, la rentabilité économique n'est pas immédiate et les coûts de production sont élevés. Les efforts consentis par les entrepreneurs sont donc importants et résultent d'une volonté de contribuer à une transition écologique. Pour que ces efforts soient récompensés, il faut que les citoyens intègrent de nouvelles habitudes de consommation.

Notre vision

Afin de développer une économie circulaire, nous pensons que des incitations fiscales devraient être introduites. Réformer la taxe sur la valeur ajoutée nous apparaît comme étant simple, rapide et facile. Réduire le taux de TVA sur des produits respectant des normes élevées est une incitation à leur consommation.

La directive 2006/112 détermine et conditionne la manière dont chaque Etat membre va fixer son taux de TVA. Cette dernière permet ainsi aux États membres de fixer des taux réduits sur certains biens et services. Ces taux réduits sont définis dans l'annexe III de l'article 98. La directive est fréquemment modifiée et l'annexe III fait également l'objet de révisions. Par ailleurs, la réduction du taux de TVA ne représenterait pas une perte de recettes pour les États membres, puisqu'elle permettrait par extension le développement de tout un secteur au potentiel économique important. Le droit à la réparation, introduit par l'UE, est un exemple positif d'initiative européenne en faveur de l'économie circulaire, facilitée par la révision de la directive européenne sur la TVA. Dans une période où la transition verte est plus que jamais d'actualité, la mise en place d'incitations fiscales s'avère être une approche efficace pour diminuer la demande en énergie, en matières premières, prolonger la durée de vie des objets et favoriser le recyclage.

Afin de favoriser un impact positif de l'économie circulaire pour les consommateurs, nous recommandons les mesures suivantes:

La révision de l'annexe III de la directive de 2006. Nous proposons d'étendre la liste des biens et services pouvant bénéficier d'un taux de TVA réduit à :

- Une gamme de certains produits à contenu recyclé avec un pourcentage de contenu recyclé dans ces produits.
- Les produits fabriqués à partir de matières premières secondaires.
- Les produits recyclés à partir de déchets et sous-produits.

Promouvoir des investissements durables

En 2020, l'UE a introduit une législation considérée comme l'une des pierres angulaires de sa politique de décarbonation du continent européen : la taxonomie européenne. Ce système de classification des activités économiques à impact positif sur l'environnement est-il réellement aujourd'hui performant ? En tant que startup, nous n'avons pas exploité la taxonomie à des fins d'investissement - ce qui aurait dû être une composante structurelle pour renforcer les investissements dans des activités durables. Cela pose donc un problème de performance. Par conséquent, il est impératif d'examiner le rôle de la taxonomie et, par extension, de la CSRD, dans l'orientation des investissements vers des entreprises alignées sur ses classifications.

Notre vision

Nous pensons souhaitable de récompenser les acteurs qui s'engagent à respecter les principes relatifs à la taxonomie dans le but d'orienter les investissements vers des activités véritablement vertes. Il est en effet essentiel de reconnaître les activités qui contribuent réellement à la décarbonation, qui luttent contre le changement climatique et qui ont un impact social. Aujourd'hui, nous estimons que les entreprises, telles que les startups à impact, qui agissent en faveur de la transition écologique ne sont pas récompensées dans leurs investissements. Cela pourrait être lié au manque de performance de la taxonomie. Nous plaillons donc pour une véritable mise en œuvre économique de la taxonomie. La mise en œuvre d'un système de taxonomie contraignant pourrait s'avérer bénéfique pour les investissements publics et privés.

Pour compléter ce point, nous croyons à l'essence performative du CSRD. Cependant, une fois de plus, nous questionnons son impact pratique sur les activités des entreprises. Le CSRD n'est pas coercitif et vise principalement à responsabiliser les grands pollueurs. Son impact sur les entreprises durables est limité et n'encourage pas leur croissance. Par conséquent, les technologies qui contribuent à une transition verte et industrielle devraient être davantage reconnues et soutenues.

Pour encourager les investissements verts, nous proposons

- Les obligations de déclaration doivent être alignées sur la classification de la taxonomie. Le CSRD doit être contraignant. Grâce aux données collectées, le reporting extra-financier doit permettre aux investisseurs privés et publics d'orienter leurs investissements vers des projets plus durables.
 - Le Point d'accès unique européen(ESAP) marque une première étape positive dans l'open data. Néanmoins, nous restons vigilants quant à sa mise en œuvre et à son accessibilité. L'abondance d'informations sur la plateforme pourrait poser des défis en matière de transparence et d'ouverture des données. Par conséquent, nous plaçons pour une meilleure utilisation de la plateforme, en y intégrant des indicateurs de performance mesurant la durabilité des entreprises. Les entreprises ayant une influence positive sur l'environnement devraient bénéficier d'une reconnaissance accrue au sein de l'ESAP.
 - Cela inclurait un système de "malus" pour les investissements qui vont à l'encontre de la taxonomie, et un "bonus" pour les investissements dans des activités durables selon la taxonomie.
- La création d'un fonds souverain fondé sur le respect des règles de la taxonomie et de la CSRD.
 - Si le fonds STEP représente une initiative louable pour atteindre une économie décarbonée et résiliente, il est nécessaire d'augmenter les fonds publics.
 - Les entreprises dont les activités sont considérées comme durables devraient être favorisées dans l'attribution de certains fonds européens.
- Nous plaçons également pour la création d'un fonds spécial "taxonomie européenne" pour les start-ups dont les activités sont considérées comme "durables" par la taxonomie.

Améliorer l'éco-conception des objets

Depuis mars 2022, l'éco-conception est une des clés de voûte pour établir une vraie économie circulaire. Le règlement sur l'éco-conception pour des produits durables (ESPR) est salubre et tente de mettre en place des normes d'éco-conception pour une gamme de produits précis : textiles, fournitures, pneus, aluminium et le fer. Prendre en compte les aspects environnementaux liés à l'utilisation d'un objet lors de sa conception est fondamental pour la planète, mais également pour les consommateurs.

Notre vision

En tant que start-up qui produit des matériaux à partir de fibres de carbone recyclées, nous nous engageons à produire un matériau qui conserve sa durabilité, mais aussi ses propriétés de recyclabilité, tout en restant performant. L'ESPR est une mesure de bon sens. Elle s'inscrit en effet dans une démarche de développement de l'économie circulaire. Nous saluons donc ce règlement. Néanmoins, nous restons attentifs quant à un certain nombre de points : le forum d'éco-conception, les actes délégués, l'inclusion des PME dans les groupes de travail, les aides accordées dans la mise en œuvre des futures normes, la méthode d'analyse de l'impact des produits, et enfin la recyclabilité des produits. La durabilité des produits est cruciale, mais leur recyclabilité l'est tout autant : si nous voulons mettre en place une véritable économie circulaire, nous devons pouvoir recycler les objets le plus possible. Par ailleurs, nous souhaitons présenter dans ce document des mesures supplémentaires contribuant au développement de l'économie circulaire.

Le règlement éco-conception est maintenant approuvé, mais nous restons attentifs à son application, notamment sur les actes délégués. Nous proposons ainsi :

- Le “forum sur l'éco-conception” est une excellente initiative, mais nous sommes préoccupés par l'impact réel qu'auront les PME par rapport aux grands groupes participant à ce forum. Nous demandons à la Commission européenne de prévoir des incitations pour soutenir les PME dans la mise en œuvre des normes, mais aussi dans leur participation au forum (article 17).
- Problème de définition. Nous divergeons sur la définition retenue pour la durabilité. Nous pensons que la durabilité, telle qu'elle est définie, peut avoir un impact sur la recyclabilité des futurs produits. Nous sommes également préoccupés par l'inexistence de la définition de la recyclabilité (article 2). Il s'agit en effet d'un point fondamental pour l'économie circulaire.

Au-delà du règlement :

- Nous regrettons que l'UE n'ait pas retenu l'idée d'un “bonus” économique pour les acteurs intégrant des matériaux recyclés dans leurs objets. Cette mesure permettrait le développement rapide des secteurs de l'économie circulaire.
- L'analyse du cycle de vie est un outil essentiel pour renforcer les exigences en matière d'éco-conception. Cependant, la mise en place d'une économie circulaire est difficile lorsque les producteurs n'ont pas accès à des données objectives et transparentes liées aux chaînes de valeur. Nous plaillons donc pour que l'UE donne la priorité à la production de données ouvertes et impartiales afin d'atténuer les impacts négatifs des produits. L'éco-conception des produits n'est possible que grâce à des données objectives.
- Soutenir la décarbonation des PME et des startups par des aides financières et des données transparentes. Les petites entreprises souffrent du manque de données ouvertes : cela freine le développement de leurs produits.

Nous sommes convaincus que l'Union européenne a un rôle clé à jouer dans la construction d'un écosystème industriel résilient et circulaire. Nous sommes également convaincus que le changement est entre les mains de toutes les parties prenantes : ONG, entreprises et citoyens. Si vous souhaitez discuter, améliorer et/ou partager ces propositions, rejoignez la boucle et contactez notre directeur des affaires publiques, Hugues d'Antin. hugues.dantin@fairmat.tech

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR FAIRMAT, RENDEZ-VOUS SUR WWW.FAIRMAT.TECH



FAIRMAT